



BULLETIN D'ADHESION **Association Prix Joël Aubert**

Deviennent membres les personnes (morales ou physiques) qui adhèrent à notre association du même nom et en hommage au journaliste, ancien rédacteur en chef de Sud Ouest. Plus qu'une participation financière, votre adhésion représente pour nous un appui et un encouragement significatif pour permettre d'organiser chaque année le « Prix Joël Aubert » remis à des étudiants en école de journalisme (Prix Joël Aubert : 2000€ - Prix Marcel Desvergne : 1000€. Prix Coup de cœur : 500€). Votre adhésion permet également de prendre en charge les frais d'organisation et les déplacements des lauréats pour la remise des Prix lors du Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine.



Prénom / Nom :

Organisme :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

- ☐ **Personne physique (50 €)**
- ☐ **Personne morale (130 €)**
- ☐ **Membre bienfaiteur€ (inscrire la somme)**

Règlement par virement : FR76 1330 6001 4200 0807 5263 041 - BIC : AGRIFRPP833
ou par chèque envoyé par courrier à l'adresse ci-dessous.

